

2690/45 1848  
**La Vérité** 192

sur les

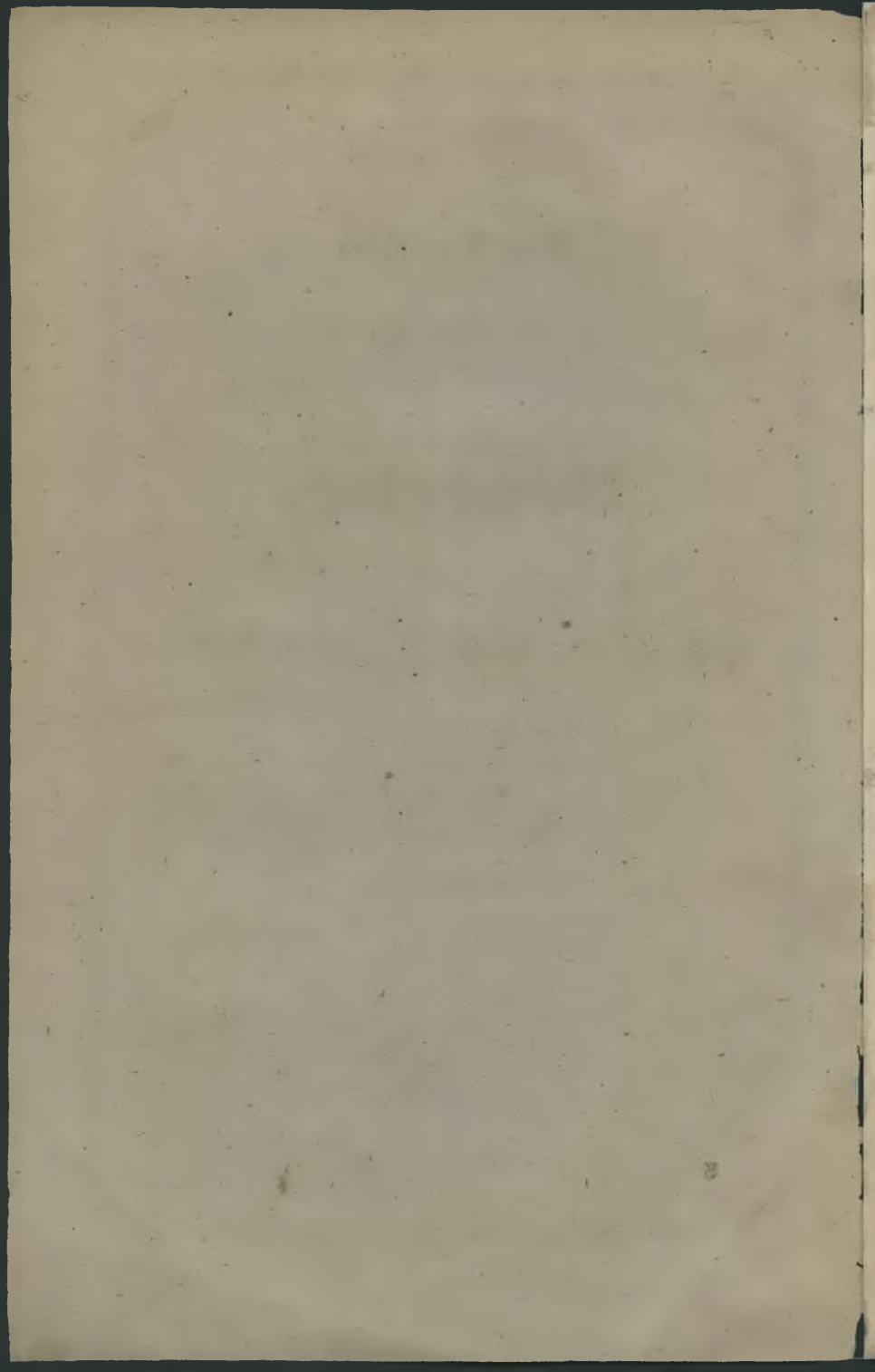
**Dépêches**

**de Mr. de Circourt,**

**Chargé d'affaires de France**

**à Berlin.**

---



# La Vérité

sur les

## Dépêches de Mr. de Circourt,

Chargé d'affaires de France

à Berlin

par

le Capitaine Zielinski.

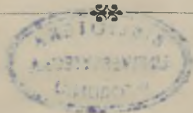
*Józef Felius*

Je crois à l'impuissance du mensonge et de l'imposture.

Séance du 31, Mai 1848.

**Louis Blanc.**

E. V. 291



**Breslau,**  
Imprimerie de H. Richter,  
1848.

## A la Députation du G. Duché de Posen.

Conformément au désir que vous m'en avez exprimé, j'ordonne volontiers la Réorganisation nationale du G. Duché dans le plus bref délai possible. J'ordonne en même temps la formation d'un Comité de deux Nationalités, qui de concert avec mon Président supérieur de de la Province, me présentera les propositions nécessaires à cet égard. Le susdit comité ne saurait être efficace sans le respect et le maintien de l'ordre et du pouvoir des autorités du G. Duché.

**Berlin**, le 24 Mars 1848.

Signé: **Frédéric Guillaume.**

410321



D 1100/69

**La Vérité**  
**sur les Dépêches de Mr. de Circourt,**  
**Chargé d'affaires de France,**  
**à Berlin.**

---

Grand Duché de Posen, le 1. juin 1848.

**L**a correspondance de Mr. le Chargé d'affaires de France à Berlin, publiée le 15 mai dernier, ne saurait passer inaperçue, au moment où la question polonaise reviendra plus d'une fois sur le tapis. Il est important de connaître, la valeur de cette pièce diplomatique, destinée à servir de base aux déterminations du Gouvernement, de l'assemblée Nationale et de l'opinion publique.

Témoin oculaire, depuis le 29 Mars d' de tout ce qui s'est passé à Berlin et dans le Grand Duché de Posen, j'ai encore sous la main, les décrets du Gouvernement prussien, ceux du Comité polonais, ainsi que la correspondance des Généraux prussiens, avec les Camps polonais. Il me serait donc facile de citer bien de Documents officiels et de faits accomplis, dont l'ensemble, aussi bien que les détails, prouvent sans réplique, combien d'erreurs involontaires ou préméditées, se sont glissées dans les Dépêches de Mr. le Chargé d'affaires, Dépêches qui ont provoqué déjà plus d'une juste réclamation. Mais cela dépasserait les limites que je me suis tracé, et d'ailleurs, les évènements de chaque jour, me dispensent de combattre une à une, les assertions plus qu'hasardées, et bien malicieusement coordonnées dans ce curieux document.

Loin de moi pourtant l'idée de mettre en doute les talents diplomatiques de l'auteur de ces dépêches; mais telles qu'elles sont, il est impossible, à toute personne ayant tant soit peu l'habitude des affaires, de les prendre pour un exposé véridique et sérieux des faits relatifs au Grand duché. C'est tout au plus, un résumé de bruits contradictoires et de faits falsifiés, répandus à profusion en Allemagne, (on verra plus bas

par qui et pourquoi) qu'il a plu au signataire d'illustrer par l'expression de ses opinions personnelles.

M. le Chargé d'affaires a été, comme nous tous, comme l'Allemagne entière, comme l'honorable M. de Lamartine lui-même, victime sans le savoir, d'une infernale machination. Ce n'est pas la première fois pourtant, qu'on fait tourner la plus précieuse conquête des temps modernes, la liberté de la presse, contre la vérité. Des diplomates, des Ministres des affaires Étrangères, auraient dû, il me semble, pressentir la fragilité d'une pareille pièce, avant que de l'honorer de leur sanction publique. La fatalité, contraire encore cette fois à la Pologne, a voulu que cette tactique de Basile ait obtenu un plein succès. — Un „immense système de mensonge“ nous enveloppe dans ses brumes impénétrables, pour cacher au monde le massacre politique et physique de tout un peuple. Une association ténébreuse, implacable, des bureaucrates absolutistes, menacés tant à Posen qu'à Berlin, dans leur avenir et leurs intérêts matériels, par l'avènement de la liberté, a mis tout en oeuvre, pour faire fonctionner une forge de calomnies systématiques, destinées à nous aliéner l'opinion publique, à nous perdre moralement et matériellement.

Qu'on se donne la peine de lire les pièces justificatives ci-jointes, et l'on verra sur quels témoignages irrécusables reposent les preuves d'un tel complot. Tout ce qu'on publie en Allemagne de nous, contre nous, est admis comme vérité hors de discussion, et propagé à profusion. Quand nous, ou nos amis, allemands ou autres, voulons répondre dans les journaux allemands, pour rétablir la vérité, ou la rendre publique, ou nous refuse l'insertion, même en payant le double\*).

On nous fait dans l'opinion la même guerre, que sur les champs de bataille de Posen. On nous désarme d'abord, on nous attaque ensuite. On nous assassine ici par la mitraille, là bas par la calomnie. Le bruit du canon, les coups de bâton ici, les clameurs de la presse absolutiste là bas étouffent nos justes plaintes. On dévaste ici par le fer et le feu nos villes

---

\*) Je dois faire une honorable exception en faveur de la Gazette dite Oder-Zeitung à Breslau, et depuis peu de la Zeitungshalle à Berlin. —

et nos campagnes; on détruit là bas notre droit en trompant la religion des Gouvernements et des peuples. On nous marque ici avec de la pierre infernale, là bas avec la perfide assertion, que nous sommes les fauteurs incorrigibles de tous les troubles, incapables de rien constituer par nous-mêmes, bons à peine à servir d'instrument de désorganisation entre les mains de quelque chargé d'affaires!

Voilà de quelle manière on traite, comment on représente les efforts suprêmes d'une nation opprimée, désarmée, gardée à vue, séparée du reste du monde par une zone impénétrable des gouvernements hostiles, d'où la vérité même ne peut sortir que mutilée.

Voici maintenant quelques pièces justificatives, destinées à confirmer ce qui vient d'être dit. Et d'abord le témoignage de Mr. le Général Major de Willisen, commissaire Royal, personnage officiel, et ce qui vaut mieux, homme honorable et plein de mérite.

Le Général Willisen attaqué lui même par cette coterie occulte, dont nous avons parlé, se vit obligé de publier dans la gazette de Spener à Berlin (avril et mai), un compte rendu détaillé de sa mission à Posen. Après avoir raconté les difficultés, que rencontrait de deux cotés sa mission conciliatrice, il poursuit en ces termes:

„..... Les camps Polonais pouvaient monter à 20,000 „faucheurs (paysans) mal armés, mal organisés peut-être, „mais animés tous par la même idée, qui se laissait deviner par „l'entreprise même; et cet enthousiasme rachetait largement „l'insuffisance d'organisation et d'armement .....“ Il arrive ensuite au moment où les Polonais, confians dans la promesse Royale d'une réorganisation nationale, acceptant le 11. avril la convention de Jaroslawice, l'exécutent fidèlement, en congédiant tous leurs hommes, et ne laissant subsister que les quatres cadres stipulés et consentis par la convention précitée.

„.... Au même moment, poursuit le Général, le 14. avril, „tombe la nouvelle, que dans le 3<sup>e</sup> camp, à Xionge, la masse „s'étant revoltée, a chassé ou massacré ses chefs, et s'est „repandue avec une fureur sauvage dans la contrée, en com-

„mettant, les plus affreux désordres. Les renseignemens „étaient si précis, on les racontait avec tant de détails, avec „les noms propres de ceux qui périrent ou furent chassés, que „j'ai dû y ajouter foi moi-même. En conséquence j'ai cru de „mon devoir de considérer la convention comme rompue sur ce „point, et d'agir immédiatement contre le désordre.“

„Pendant deux jours ces nouvelles se maintenant avec une „grande certitude, on ordonna l'attaque sans désespérer, „quand arrive fortuitement Mr. Stefański, membre du „comité polonais, envoyé antérieurement pour licencier les „camps. Stupéfait au recit de ces nouvelles, il déclare que „pas un mot n'en était vrai, que le licenciement ne s'est „opéré nulle part avec plus d'ordre et de calme qu' à Xionge „précisément. Que ceci serve encore de preuve de l'immense „système de mensonge (Lügensystem) qui partout fut mis en „oeuvre.“

„Après avoir pris soin d'arrêter les mesures militaires „déjà ordonnées, je me rendis personnellement, en toute hâte „sur les lieux, et j'y ai trouvé tout si tranquille, que j'ai pu „rester 24 heures parmi ces hommes sans appercevoir le „moindre désordre. Le 18, j'ai pu aller à Plechen et à Kozmin, „où depuis le commencement des évènements, les autorités „prussiennes avaient complètement cessé de fonctionner, et „là aussi les mesures de licenciement étaient en pleine acti- „vité. C'est dans ces contrées précisément que j'ai vu par- „tout le plus grand ordre; aucune plainte ne s'est élevée; les „aigles prussiennes restèrent intactes, on avait seulement mis „l'aigle blanc à côté. Pour la première fois, je vis apparaître, „des gendarmes prussiens dans leur tenue d'ordonnance, qui „vinrent prendre mes ordres. .... Depuis je n'ai pas „entendu que la tranquillité y fût troublée, autrement que par „nos troupes, quand, après mon départ, contrairement à „mon désir, elles furent de nouveau rapprochées.“

A la suite des manifestations hostiles et des attaques perfides, dirigées contre le Gl. Willisen, l'assemblée populaire de Berlin réunie aux Zelten, au nombre de 20,000 personnes, a voté, le 26. avril, l'envoi d'une adresse au Général, où je trouve les expressions suivantes. (Gazette de Spener.)



„Général! Le peuple allemand a appris avec honte et douleur, la réception qui vous a été faite à Posen, par la population allemande, profondément déçue sous le rapport moral, par l'exercice prolongé de l'injustice. Ne prenez pas cette haine aveugle pour la voix du peuple allemand, ... le peuple allemand voit dans le rétablissement de la Pologne la réhabilitation de son propre honneur, profondément blessé; car on a consommé, en son nom, la conquête barbare d'un peuple généreux, .... Ce ne sont pas de milliers qui viennent ici vers vous; c'est tout le peuple allemand, qui condamne avec dégoût la conduite des hommes, qui aujourd'hui à Posen, offensent l'honneur de son nom.“

Voici quelques passages importants de la réponse du Général.

„..... Ces paroles que vous m'adressez, sont un baume pour mon coeur ulcéré.... j'ai cherché ma consolation dans cette idée, exprimée par vous avec une rude franchise; que ce qui là bas joue le rôle de sentiments allemands, doit être apprécié exclusivement, sous le point de vue des rapports locaux, à l'ombre desquels la population parlant l'idiome allemand s'est formée. Ces rapports sont de telle nature, qu'une opinion sans prévention n'y est possible qu'avec le sentiment le plus profond et l'amour inébranlable de la vérité.“

„J'aurais supporté tant bien que mal ce qui m'y est arrivé. Mais quand à mon retour ici, pour continuer l'oeuvre commencée, je me vis sous le coup d'une pareille injustice; quand j'ai vu que les feuilles de Berlin ne rougissaient pas d'admettre journellement des calomnies empoisonnées, sans prendre soin de s'enquérir qui j'étais, et quelle était ma façon de penser; — quand je me suis convaincu, combien il y a de difficultés à vaincre pour obtenir l'insertion d'une réponse dans les journaux de Berlin, aux articles par eux publiés, où l'on jetait de traits pleins d'offense à ma face; alors je me suis demandé où j'étais et qui j'étais. Alors tout cela m'a profondément affecté, et j'aurais succombé, si cela avait duré .... Si j'ai fait tort à quelqu'un, c'est sans contredit aux Polonais; car j'ai été

„l'arme entre leurs mains; — car je les ai touchés dans  
 „l'oeuvre de la réorganisation à plus d'un endroit, et ils s'en  
 „plaignent aussi.“

Le No. 115 de la Gazette universelle de Prusse contient encore la déclaration suivante du Gl. Willisen.

„ . . . Je suis en état de repousser toute agression de  
 „ ce genre; mais je ne puis dissimuler une douleur amère,  
 „ quand je vois l'oeuvre accomplie au milieu des plus difficiles  
 „ circonstances, exposée à de pareilles calomnies. Le 11. avril,  
 „ il y avait encore sous les armes 20,000 hommes inspirés par  
 „ une même pensée, et depuis le 17 ils se sont tous évanouis.  
 „ Il en reste à peine 12 à 15 cents, et ceux là encore destinés  
 „ à se mettre sous les ordres d'un officier supérieur prussien.

„ Maintenant il me reste un devoir de reconnaissance à  
 „ remplir, envers les Chefs des rassemblemens polonais, en  
 „ signalant leur grand courage, au milieu du danger, qui  
 „ menaçait leur existence, nuit et jour et à toute heure, pen-  
 „ dant qu'ils exécutaient le désarmement convenu. Qui con-  
 „ que se fait l'idée de pareils rapports, et ne se borne pas à  
 „ apprécier la chose du fond d'un abri confortable sans expo-  
 „ ser ses joues efféminées à la brise d'une pareille tempête;  
 „ celui-là seul est capable de juger ce que c'est; tout autre  
 „ doit se taire.“

On trouvera de plus, dans la Zeitungshalle du mois d'avril dr. un écrit signé par un propriétaire allemand du G. D. de Posen, Mr. Pufke, où il déclare avoir rencontré les mêmes obstacles, quand il s'agissait de dire la vérité sur les affaires de Posen. Trois journaux à Berlin et à Stettin, ont refusé son article et son argent.

Ce genre de proscription a été poussé jusqu'à ce point, que les délégués des assemblées populaires de Berlin et de Breslau, M. M. Dodillet, Semrau, Stahlschmidt etc., envoyés à Posen pour rendre compte de l'état des choses réel, ont été non seulement insultés, poursuivis, menacés par les pseudo-allemands de Posen; mais la police et les autorités militaires s'en sont mêlées. On a arrêté plusieurs de ces Messieurs, on leur a interdit le séjour de la province, on les a expulsé brutalement enfin, eux sujets prussiens, hommes libres, Alle-

mands, d'une province prussienne, incorporée à la confédération germanique! — M. Louis Levinson, délégué de Berlin s'exprime en ces termes, dans le compte rendu de cette mission. (Zeitungshalle No. 122. 126. 128.)

„ . . . . Si on nous demande: quel résultat rapportez-vous? à qui faut-il attribuer la faute? qui a allumé la „ guerre civile? nous sommes forcés de répondre: Tout ce sang est versé par la faute du Ministère! „ De ce ministère, dont tout les actes prouvent, qu'il veut „ retrograder à tout prix, qui pour atteindre ce but, a préparé „ la guerre civile à Posen, en donnant à deux généraux diffé- „ rens des instructions contraires, suivant lesquelles le pre- „ mier devait conclure la paix, et le second attaquer sans „ aucun ménagement, un peuple poussé à la méfiance. De „ ce ministère oublieux d'avoir appelé ce peuple aux armes „ par sa conduite empreinte de demi-mesures, qui se tait au „ moment ou toute l'Allemagne pousse le cri de „ Succès „ aux Polonais dans la guerre contre la Russie; et qui obéit „ quand la Russie ordonne le désarmement de ce peuple.“

Au moment ou nous traçons ces lignes, (1. juin 1848,) l'arbitraire le plus pur poussé à ses dernières limites, règne dans toute la province. L'autorité y repose entre les mains des Généraux Colomb, Steinäcker et de Pful, triumvirat réactionnaire dont les actes sont inspirés par cette fameuse coterie de Pseudo-allemands de Posen, que les pièces précédentes, nous ont fait assez connaître.

Un de ses émissaires, le professeur Loewe, chargé de faire des prosélytes à toutes ces intrigues, et de mener à bien, à Berlin ainsi qu' à Francfort, l'affaire de l'incorporation du G. D. à l'Allemagne, a eu la naïveté de nous fournir encore un témoignage irrécusable. Dans un compte rendu présenté à ses mandataires (gazette de Posen: Mai.) il avoue s'être rendu à Berlin, Leipsic, Magdebourg, pour y gagner différens journaux à sa cause; il annonce que les gazettes de Francfort, de Cologne, d'Elberfeld, et particulièrement celle d'Heidelberg, sont dans les meilleures dispositions. Qu'il a trouvé le Ministère Camphausen, un peu retif à adopter l'incorporation, de peur d'éveiller les réclamations de la France

ou d'autres puissances; mais qu'on lui a facilement forcé la main, en provoquant dans le sein de l'assemblée de Francfort, des avances à cet égard. Il a la bonhomie d'avouer enfin qu'il a eu bien plus de peine à persuader la réunion des cinquante, émanation populaire; que les membres de la diète, composée des représentants des princes de l'Allemagne!!

Une circulaire adressée aux électeurs par M. de Schreeb, conseiller du Gouvernement de la province de Posen, candidat à la députation, (gazette de Breslau No. 97 et gazette allemande de Posen. Mai.) contient des révélations curieuses sur les qualités et le caractère public des personnages influents de cette coterie omnipotente à Posen.

Que les vrais Allemands, et il s'en trouve à Posen, réprouvent un pareil état de choses, nous n'en avons jamais douté. En voici d'ailleurs la preuve dans les pièces suivantes:

La Gazette de Breslau No. 97 contient un écrit dans ce sens, signé de Mr. Janecki, Magistrat à Posen, renfermant une critique sévère de la conduite des autorités de la province.

M. Fischer, autre fonctionnaire de l'ordre judiciaire, lance le 23. Mai, une protestation des plus énergiques contre l'élection du représentant de Posen à l'assemblée de Francfort. Cet acte, remarquable par le caractère public de l'auteur, par la sévérité des principes et par une logique serrée, démontre avec vigueur l'illégalité et la violence de la mesure, par laquelle on a soustrait à la réorganisation nationale, les  $\frac{3}{4}$  de la province ainsi que la ville de Posen, où il déclare entre autres, que déduction faite des employés civils et militaires, cette ville de 40,000 âmes, ne compte que 9000 allemands.

Il proteste contre l'incorporation à l'Allemagne, consommée sans consentement préalable des habitants, et malgré leurs protestations. — Il prouve que la diète de Posnanie, diète qui proteste solennellement contre tout partage, est investie seule, par la loi du 22. Mai 1815. §. 2. des pouvoirs compétants pour résoudre une pareille question.

Arrivant aux élections il les déclare nulles de droit, parce qu'elles ont lieu au moment où l'arbitraire règne dans la province; où le polonais est en quelque sorte mis hors la loi dans son propre pays. „ . . . Les élections, dit-il, pour décider des droits les plus graves du peuple, entreprises dans la

„situation présente du pays, sont un acte de vengeance de la  
 „part du pouvoir; acte qui démontre suffisamment sa com-  
 „plicité dans les procédés des autorités locales; procédés dont  
 „on ne connaît que des récits mensongers en Allemagne, ou  
 „des comptes rendus officiels, contraires à la vérité. Car  
 „nous avons encore ici les mêmes autorités, dont les menées  
 „et les actes ont été suffisamment qualifiés dans le rapport  
 „de M. de Flottwell, Président supérieur, présenté le 15. mars  
 „1842. — C'est encore cette même ligue allemande, civile  
 „et militaire, qui apparaît aujourd'hui sous sa vraie forme.  
 „C'est elle, qui pour se rendre immédiatement nécessaire, a  
 „su forcer les Polonais au soulèvement. C'est cette même  
 „ligue qui ordonne les élections sous son égide, quand  
 „les Polonais, même les plus notables, s'ils ne se sont  
 „pas soustraits par la fuite, sont arrêtés comme suspects,  
 „et sans preuve légale, conduits à la Cidatelle, — quand le  
 „motif le plus futile, la dénonciation de n'importe quel juif,  
 „suffit pour faire saisir un Polonais, le tenir plus ou moins  
 „long tems au cachot ou l'y garder, — quand des Polonais  
 „arrêtés sur un simple soupçon, sont maltraités ou massacrés  
 „par les soldats qui leur servent d'escorte, — quand les prison-  
 „niers de guerre polonais, traversant sous escorte les rues  
 „de Posen, sont frappés publiquement à coups de bâton par  
 „les juifs et les Allemands, excités par le comité Allemand  
 „de Posen, — quand des centaines de Polonais, prisonniers et  
 „desarmés sont frappés à coup de crosse et de bayonnette,  
 „par les soldats qui pillent et brûlent les châteaux et les vil-  
 „lages, — quand le soldat prussien, pillard, après avoir égorgé  
 „ou chassé les habitants, livre aux flammes leurs demeures,  
 „avec les malades et les blessés polonais, — quand j'entends  
 „des officiers, des fonctionnaires prussiens se demander terri-  
 „fiés, si cette cruauté de l'Allemand incivilisé en fureur, si cet  
 „acharnement brutal qui s'exerce même sur l'ennemi vaincu,  
 „feraient le fond du caractère allemand?“

La véracité des rapports et des pièces officielles est atta-  
 quée jusqu'au sein de l'assemblée constituante à Berlin. Voici  
 comment s'exprime à ce sujet, à la séance du 25. Mai, un  
 député Allemand, M. le Comte de Reichenbach.

„M. le Ministre est mal informé. Voici deux documents

„du Général Pfuel; l'un en langue allemande, l'autre en lan-  
 „gue polonaise. A la fin du premier le général invite la popu-  
 „lation à arrêter les meneurs. Cette invitation manque dans  
 „le second document.“

Maintenant que nous avons dévoilé de quelle manière on s'y prend pour tromper l'opinion publique à notre égard, pour dissimuler au monde tout ce qui se passe chez nous, et nous attribuer des actes et des principes incompatibles avec nos moeurs et nos intérêts, quelle valeur peuvent avoir toutes ces dépêches, toutes ces pièces produites à la tribune Allemande et Française, qui ne sont qu'une répétition amplifiée des mensonges et des calomnies dont on nous accable?

Voudrait-on par exemple persuader à l'Europe que nos paysans veulent devenir allemands et qu'ils sont toujours prêts à égorger les propriétaires, quand toute la province s'est soulevée? quand les paysans les premiers ont forcé les nobles à se mettre à leur tête pour résister à la domination étrangère! Je sais, qu'on voudrait bien inspirer à ces paysans des idées de haine et d'extermination contre les propriétaires. Les autorités prussiennes ne demanderaient pas mieux, et font à cet effet tout ce qui dépend d'elles. Je ne me permettrais pas une pareille accusation sans preuve en main. Qu'on pèse le sens de la proclamation suivante, adressée aux paysans de la Posnanie par le General d'infanterie Pfuel, commissaire du Roi, investi du plein pouvoir pour le moment.

#### „Laboueurs Polonais!

„Aujourd'hui, quand après tant de souffrance et de misère  
 „et beaucoup de sang versé, la loi et l'ordre se retablissent  
 „peu à peu, je viens vous adresser quelques paroles, que  
 „vous devez garder soigneusement au fond de vos coeurs,  
 „pour ne pas vous faire tort à vous mêmes une seconde fois.  
 „Des étrangers, ainsi que des personnes condamnées à la  
 „peine capitale et graciées seulement par notre Roi, sont  
 „venues vers vous en vous disant: Prenez les armes! le roi  
 „de Prusse n'est plus votre roi; on veut vous faire pro-  
 „testants, on veut vous ravir votre religion; déjà les Alle-  
 „mands mettent le feu à vos églises; ils profanent vos autels,

„votre seul salut est dans les armes. Les riches propriétaires dans le pays ont promis trois arpens de terre a chacun de vous, qui prendrait les armes. Beaucoup de vos prêtres répétaient la même chose du haut de la chaire ou secrètement, et vous y ajoutiez une foi aveugle.“

„Alors malheureux, vous avez pris les armes, et vous avez attaqué avec des fusils et des faux vos frères allemands. Après de grands combats, quand le pillage, le meurtre et le feu ont devasté tout le pays, les armées du Roi ont dissipé toutes vos bandes. Beaucoup de ceux qui vous révoltaient sont arrêtés et attendent leur châtimeut. Le clergé, qui vous révoltait contre votre Roi, à mérité aussi une punition; ils me sont tous connus, mais je ne les fais pas arrêter encore, par égard à ces dignes prêtres, animés d'une pensée vraiment chrétienne, qui prêchaient l'amour et la concorde, quand les autres poussaient à la vengeance et à la persécution.“

„ . . . . Que sont dévenus ces trois arpens de terre promis à tout faucheur à la fin du combat! Beaucoup des vôtres au lieu de ces trois arpens, n'ont gagné que la tombe où ils reposent, ou des blessures. Ceux qui vous ont promis la terre ne se montrent pas!“

„Voyez donc, laboureurs crédules, comme on vous a leurré et trompé! Dans votre bonne foi vous avez versé votre sang pour ceux, qui vous ont mis dans le malheur, et vous avez pris les armes contre votre Roi, qui ne vous a fait que du bien!“

„Fasse Dieu, que vous veniez à reconnaître votre erreur et votre grand crime. Quand vous aurez acquis cette conviction vous bénirez votre Roi, qui vous pardonnera volontiers et vous vous séparerez de ceux qui vous excitaient à la révolte. Posen le 23. Mai 1848.

signé: Pfuel etc. etc.

Qui pourrait hésiter un instant, à qualifier un tel langage émané de l'autorité suprême, au moment au le règne de la terreur exaspère cette population malheureuse! N'est-ce pas de l'excitation à la haine et à la guerre civile entre les diverses classes des citoyens, crime prévu et puni sévèrement par les

lois des peuples civilisés? Est-ce là cette fraternité dont on nous parle chaque jour? Est-il étonnant, que dans les Dépêches précitées, comme pour préparer l'opinion à un nouveau massacre à la Galicienne, on a essayé de prêter à nos paysans des appetits féroces, des instincts de carnage. Mais ce sera peine perdue. La mansuétude du caractère slave s'est parfaitement conservée chez nous. Nos paysans comprennent d'une toute autre manière leur devoir envers la patrie. L'épisode suivant pourra nous en donner une assez juste idée. (Gazette de Cologne 15 mai.)

„Posen. Nous voyons arriver ici tous les jours des détachemens de paysans, amenés par les colonnes mobiles. „Hier on en a amené 120, parmi lesquels bon nombre de „ceux, qui sont marqués à la main et à l'oreille, et qui une „fois relâchés ont immédiatement repris leurs armes. L'interrogatoire suivant peut caractériser ce peuple. On a demandé à l'un des marqués qui voulait encore rejoindre la „bande de Palacz, où menerait enfin tout ceci? — Nous devons nous sacrifier, dit-il, tous à la patrie: et nous ne nous „sommes pas assez sacrifiés jusqu' à ce jour; autrement Dieu „nous aurait déjà accordé un témoignage de sa miséricorde. „Car voyez vous, quand les jeunes combattent, et que les „vieillards et les infirmes prient, Dieu nous aidera sans faute, „et nous accordera un éclatant témoignage de sa grâce, quand „nous nous serons suffisamment offerts.“ On lui fit observer, que s'il se laisse prendre encore une fois, il sera fusillé, le téméraire répondit alors: „Il faut du temps, avant que le paysan „prenne une résolution; mais un fois cette résolution prise, „il y reste fidèle jusqu' à la mort.“ —

Peut-on admettre, que des hommes de cette trempe, qui pour arriver à leur but, commencent à faire abnégation d'eux mêmes et considèrent le dévouement personnel, et non le massacre de leur prochain, comme première base de l'indépendance; que de tels hommes puissent être barbares et cruels, malgré l'exemple, que leur donnent les soldats prussiens? La lettre suivante du général prussien de Blumen rend témoignage de quelle manière nous traitons nos ennemis,



qui nous marquent nous rouent de coups de bâton et nous assassinent.

A. M. Snowadzki, commandant  
de place à Miloslaw.

Mr. le commandant.

Je viens vous exprimer ma profonde gratitude de l'avis que vous me communiquez sur la manière pleine d'humanité, avec la quelle sont traités nos blessés et nos prisonniers restés à Miloslaw, et je vous donne l'assurance, en même temps, que tout Prussien aura à coeur de payer de retour envers les prisonniers et blessés polonais, la généreuse sollicitude, que vous témoignez à nos compatriotes.

Schroda le 2. Mai 1848.

Le général Major de Blumen.

Mais que peuvent de bons procédés de notre part, que peut la patience, la soumission contre une hostilité systématique? Cette Allemagne à laquelle on veut remettre le sort de notre indépendance, reste encore sous l'influence d'un intérêt contraire au développement de sa liberté et de la nôtre. Sans m'arrêter aux procédés actuels de l'Autriche envers la Pologne, voici une revue chronologique des mesures ordonnées et mises en pratique en ce qui nous était défavorable seulement, depuis le 24. Mars dernier; revue qui peut servir de thermomètre dans quel sens marchent les choses en Allemagne.

- 1) 24. Mars 1848. Ordre du Cabinet, pour la réorganisation nationale et immédiate du G. D. de Posen.
- 2) 26. Mars. Rescrit ministériel en vertu du précédent décret, et conformément aux vœux de la députation polonaise qui ordonne la formation d'un Comité, choisi parmi les nationaux de la province.
- 3) Le 4. avril. Après avoir réuni 36000 h. de troupes prussiennes dans la Posnanie, on dirige des colonnes mobiles dans tous les sens, et la loi martiale est proclamée à Posen.
- 4) Le 6. Avril. arrive le Général Major de Willisen, Commissaire Royal, et la Commission de réorganisation est nommée par lui.

- 5) Le 11. avril intervient à Jaroslawiçe une convention, entre le commissaire Royal, et les délégués du comité Polonais, où la réorganisation entière et immédiate est très-explicitement stipulée, et la levée d'une force armée polonaise est convenue et arrêtée. En même temps le commissaire Royal déclare dans un écrit séparé, que la réorganisation doit être effectuée en ce sens, que le G. D. de Posen formera un tout, séparé, renfermé en lui même administrativement et politiquement.
- 6) Le 14. avril. Ordonnance ministérielle, où l'on promet de ne pas étendre la réorganisation aux districts réputés allemands.
- 7) Le 17. avril. Le commissaire Royal déclare que les conditions stipulées par la convention du 11. avril étant pleinement accomplies par les Polonais, il sera procédé à la réorganisation.
- 8) Le 21. avril. Le comm. Royal déclare que les mesures par lui adoptées, y compris la convention du 11 avril, ont obtenu l'approbation de Sa Majesté.
- 9) Le 26. avril. Ordonnance ministérielle prescrivant le tracé d'une ligne de démarcation, d'après laquelle les cercles de Plésewo, Wresnia, Odolanowo, Gniezno, Szrem, Koscian et Schildberg en entier, la ville de Kempno exceptée, et certaines parties des autres districts, doivent être soumis à la réorganisation.
- 10) Le 26. avril. Le général Colomb, commandant à Posen, déclare, qu'il considère la convention du 11. comme rompue, et qu'il va attaquer les cadres. Le même jour les détachements polonais à Odolanowo et à Raskow, faisant partie des cadres de Plesewo, sont attaqués par le colonel Bonnin.
- 11) Le 29. avril, le camp de Xionge, le 30. celui de Miloslaw sont attaqués.
- 12) Le 3. mai. Le Général Pfuel, nouveau commissaire Royal, quitte Berlin, et arrive le 4 à Posen; tandis que la députation polonaise à Berlin demandait en vain, depuis le 22. avril, l'exécution de la réorganisation, conformément à la convention du 11. avril.

- 13) Le 5. mai. La loi martiale est de nouveau proclamée à Posen. Le comm. Royal l'approuve et lance en même temps un manifeste par lequel il déclare, que le tracé définitif de délimitation sera encore reculé, et la réorganisation doit être exécutée dans les districts compris dans l'ordonnance du 26. avril.
- 14) Le 12. mai, le Gl. Pfuel comm. Royal lance encore un manifeste, où il trace une nouvelle ligne de démarcation, en déclarant que la réorganisation ne regarde que les trois districts de Wresnia, Plesewo et Gniézno en entier, les autres partiellement. Le même jour, en 1848, les prisonniers de guerre polonais, mis en liberté à Posen, sont marqués avec de la pierre infernale à la main et à l'oreille!

Est-il nécessaire d'indiquer, qu'à mesure que nous nous éloignons du 19. mars, moment suprême pour l'absolutisme, les procédés changent de caractère d'une manière significative. On promet beaucoup, on promet toujours; on gagne du temps, on élude les promesses ensuite, puis enfin on nous traite en nation conquise, avec laquelle tout est permis, et l'on garde bien de se gêner.

On comprend aisément, que de tels procédés, que la violation systématique de toutes les promesses, aient poussé au désespoir toute la province, quand elle se vit menacée dans ce qu'elle avait de plus cher, sa nationalité. La protestation armée, vaincue sur les champs de bataille, ne cesse d'être énergique et générale. Deux fonctionnaires de l'ordre judiciaire, M. M. Grégor et Topalski invités par le comm. Royal à accepter la direction de cette partie de l'administration, ont cru devoir décliner cet honneur dans l'état actuel des choses. Nous avons déjà cité d'autres protestations de ce genre, elles ne sont pas les dernières. Le comm. Royal ayant proposé à M. de Kraszewski, Docteur en philosophie, député à la diète de Berlin, d'accepter les fonctions de Président supérieur de la province morcellée, reçut un refus motivé en ces termes.



## M. le Général.

Par rescrit ministériel du 2. mai et j'ai reçu l'invitation flatteuse de mettre non seulement mes talents et mon expérience au service de votre Seigneurie dans l'arrangement des affaires du G. D., mais d'accepter, dans le même but, une fonction plus élevée. Bien que j'eusse témoigné à cette époque mon entier empressement à me rendre à Posen, je me vis forcé, à la réception de la nouvelle de l'attaque de Xionge et de Miloslaw, (qui à mon avis devaient amener la guerre civile) de déclarer à V. S. par ma lettre du 3. mai et :

„qu'en présence de telles circonstances il m'était impossible  
 „de donner sur le terrain administratif mon concours à la  
 „réorganisation. Que le seul moyen de pacifier le G. D. et  
 „de préparer les voies à la réorganisation accordée par ordre  
 „du Cabinet, était le retrait immédiat des troupes et la for-  
 „mation des gardes civiques des deux nationalités; que quand  
 „ces mesures, qui d'après ma conviction, sont encore aujour-  
 „d'hui convenables pour pacifier le G. D., seraient adoptées, je  
 „serais prêt à répondre de la tranquillité du pays, en atten-  
 „dant les dispositions ultérieures de V. S.“

V. S. n'a pas jugé à propos d'accéder à mes propositions; bien au contraire, un nombre plus considérable de troupes est entré dans la province; le sang a coulé, la loi martiale est proclamée, mes compatriotes sont marqués, et en ce moment le pays se trouve en guerre ouverte, et plongé dans le plus déplorable désordre. Après avoir tracé le 12 de ce mois une ligne de démarcation de manière qu'il n'y a plus que trois districts en entiers et certains lambeaux des autres qui doivent être soumis à la réorganisation, V. S. m'honore par une invitation du 14. mai et à accepter la présidence de cette partie du G. D.

Tout prêt que je puisse être, en tout temps et en toute situation, de vouer mes services aux intérêts de ma patrie, je crois devoir déclarer respectueusement à V. S. que puisque le G. D. se trouve pour le moment en proie à la guerre civile, dont la durée ni le terme ne sauraient être précisés, considérant, que dans ma conviction, le partage du G. D. est non seulement contraire aux traités de 1815 et aux garanties de

la patente d'occupation, mais en même temps à l'ordre du Cabinet du 24 mars dernier, ainsi qu'aux intérêts et aux vœux de la majorité considérable des habitans du G. D.; qu'en définitive c'est un démembrement, qui portera indubitablement le nom d'un nouveau partage de la Pologne, dans les annales de l'histoire: donc par ces motifs je ne puis accepter les fonctions qui me sont offertes. Posen le 19. mai 1848.

signé Kraszewski.

Trompé dans son attente, le comm. Royal s'adresse à M. Potworowski, riche propriétaire, et en reçoit le refus suivant.

M. le Général.

Votre écrit du 19 ct. m'a douloureusement affecté, car il me prouve combien mon caractère a dû paraître douteux à V. S. puisque malgré l'honneur que j'ai eu de déclarer mon opinion à V. S. sur l'état actuel du G. D., V. S. suppose que j'accepterais les fonctions de président, après un nouveau partage contraire à tous nos droits les plus sacrés. —

Autant j'aurais considéré comme le plus saint des devoirs, d'accepter toute fonction dans le G. D. réorganisé conformément au décret du 24 mars dernier, autant dans l'état actuel des choses je serais traître à ma patrie, si je prenais la moindre part dans une oeuvre que j'envisage comme un nouveau partage de la Pologne. Posen le 25 mars 1848. signé: Potworowski.

Ne se prenant pas pour battu le général Pfuel promène sa présidence de l'un à l'autre, et ne trouvant personne qui veuille l'accepter, il s'adresse en désespoir de cause à M. Talasiewicz simple commis dans les bureaux de l'administration. Mais sous l'habit modeste de l'employé subalterne il a rencontré un noble coeur. Le commis aux écritures a refusé la présidence. —

Monseigneur l'archevêque de Posen et de Gniezno, invité par le ministère et les autorités locales à prêter son concours à la pacification du pays, adresse aux Ministres deux réponses officielles, qui constatent le tableau d'arbitraire et de violence que nous avons tracé. On les trouvera insérées dans le No. 127 de la Gazette dite: Oder Zeitung. Dans la réponse adressée à

M. Schwerin, Ministre de l'instruction publique et des cultes, le digne prélat s'exprime ainsi :

„V. E. reconnaîtra elle même, que l'ordre devant être „ramené par la force des armes, il ne m'appartient plus „d'adresser des paroles de paix au nom de l'Eglise; car la „parole divine ne saurait être appuyée par des bayonnettes. „Une invitation, à faire un appel à la population polonaise „par lettre pastorale, me semble incompréhensible, quand ce „sont les Allemands et les juifs qui commettent des violences.“

Dans la reponse adressee à M. Auerswald, Ministre de l'intérieur — je lis :

„Mais quelle base voulez vous que je donne à un pareil „appel en ce moment: la charité chrétienne? Mais cette „charité est rejetée avec mépris à l'égard des Polonais. „L'espoir d'un meilleur avenir: mais on a ôté tout espoir aux „Polonais. Dois-je dire au peuple de se laisser opprimer „avec soumission. Je ne le pourrais jamais! mes paroles „verseraient de l'huile aux flammes!“ —

Cette résistance ne peut que s'accroître chaque jour, en présence du manque de foi et de l'iniquité, qui caractérisent tous les actes des autorités prussiennes en Posnanie; pas une des conditions, pas une des promesses faites aux Polonais, n'a été tenue sincèrement. Les plus importantes, comme les plus futiles sont violées à tout propos, n'en déplaît à Mr. de Lamartine, qui, trompé comme tout le monde, a soutenu le contraire. Le génie de la ligue bureaucratique trouve toujours un prétexte pour parvenir à ses fins, n'importe les moyens. La convention signée le 11. avril, contenait le paragraphe suivant :

„... aucune poursuite ne sera dirigée contre les déserteurs et „les landwehr. L'extradition des étrangers n'aura pas lieu.“

La capitulation du 9 mai et, posée par les autorités elles-mêmes, dit § 2:

„Les émigrés, et les étrangers de toute origine, „seront conduits aux dépôts entre l'Elbe et la Weser, et ceux „qui le désirent recevront des passeports pour la Francee. „Les indigènes réunis par districts, seront conduits sous „escorte auprès de leurs Landraths, et renvoyés chez eux.“

En outre le Général Pfuel pour rassurer l'opinion publique, à la suite de l'arrestation de M. Mieroslowski, Commandant en Chef des Polonais, a publié une déclaration (Mai 1848) par laquelle il explique, que celui-ci sera compris dans la catégorie des émigrés, et comme tel, conduit entre l'Elbe et la Weser, pour de là se rendre en France s'il le désire.

Eh bien, sans compter les 500 Polonais détenus dans la citadelle de Posen, les 400 autres dans celles de Glogau et de Küstrin, au mépris des conventions précitées, sans compter la menace de livrer à la Russie les Polonais transfuges, menace qui d'un jour à l'autre sera exécutée, comme si la révolution de Berlin n'avait pas supprimé le cartel d'extradition; Mieroslowski lui-même est retenu à la citadelle de Posen, mis au secret, sans pouvoir communiquer avec personne; pas même avec sa soeur. Les autorités civiles et militaires n'ayant pas de cause plausible pour lui refuser un passeport pour la France qu'il demandait, on a évoqué une action criminelle en le rendant responsable de la pendaison d'un espion exécutée pendant les hostilités. Le fait, fut-il vrai, est isolé, individuel, accompli par quelques insurgés subalternes exaspérés par la conduite barbare de l'ennemi. Fait déplorable sans doute, mais parfaitement semblable à tant d'autres excès de ce genre, commis sur des Polonais, par des soldats réguliers prussiens, avant l'ouverture des hostilités, et aujourd'hui encore, sans que les autorités prussiennes s'en soient inquiétées. Peut-on rendre Mieroslowski, Chef d'une troupe d'insurgés, responsable d'un pareil fait commis dans des circonstances semblables? Mais on en veut non seulement à sa liberté et à sa vie, mais à sa jeune renommée sans tache. N'y aura-t-il donc personne dans cette France Républicaine, qui voudra se rappeler, que le sang qui coule dans les veines de Mieroslowski, est à moitié français? Car non seulement sa mère était française, mais son père a combattu glorieusement sous les aigles de l'Empire. Se payera-t-on encore de mensonges officiels pour détourner la tête, quand un martyr de la liberté va mourir!

Pour mieux apprécier les mesures de démembrement qui

ont provoqué la résistance, consultons la statistique. D'après le recensement officiel de 1845, la population du G. D. ne dépassait pas 1,230,000 âmes. — Elle se composait de 900,000 Polonais, catholiques ou protestants, de 80,000 juifs et de 250,000 Allemands, dont les  $\frac{2}{3}$  à peine nés dans le pays. Le reste se compose de nombreux ouvriers des chemins de fer et des forts, de journaliers, militaires retraités, soldats, commis marchands, et de familles de bon nombre d'employés de toutes les administrations, d'où les Polonais sont exclus. Toute cette population essentiellement flottante, étrangère aux intérêts du pays, venue de tous les coins de l'Allemagne, n'entrerait jamais en ligne de compte ailleurs qu'en Prusse, quand il s'agit de questions aussi graves que celles des élections ou de l'annexion à telle ou telle nationalité! — Le rapport de la population, en comptant les juifs avec les allemands, est donc de  $\frac{9}{12}$  pour les polonais et  $\frac{3}{12}$  pour les allemands: tandis que la ligne de démarcation laisse à l'élément polonais  $\frac{5}{12}$  du territoire en incorporant les  $\frac{7}{12}$  à l'Allemagne.

Passons maintenant des faits aux principes. Comment ne pas désespérer de l'Allemagne, quand on y voit les plus simples notions de droit public et de justice méconnues de la sorte? Deux poids et deux mesures y servent alternativement, quand il s'agit de résoudre les difficultés à son avantage. Un contrat, où le parti prenant seul figure et pose les conditions, y est considéré comme valable et acceptable. La conscience publique au lieu de se soulever, en voyant la force se substituer au droit, se passionne au contraire pour le fort contre le faible.

Car si le fait d'incorporation en lui même est capital pour la Pologne, il acquiert une signification immense, si on le rapporte aux circonstances, dans lesquelles il a été consommé. Ce n'est plus une conquête faite à main armée: c'est la première violation de ce droit sacré des nationalités à se constituer indépendantes. La Pologne a eu la mission de transmettre ce principe intact aux révolutions de 1848, qui l'ont solennellement proclamé. Désormais, nous a-t-on dit, l'accomplissement réel et pratique de cette vérité servira de base aux destinées futures de



l'Europe. — Entendrait-on l'appliquer partout et toujours de la même manière qu'à Posen et dans le Sleswig? Mais au lieu de nous préparer la paix et la grandeur, on pousserait l'Europe dans un abîme de désordre, en fournissant une arme par trop commode au premier ambitieux venu. Suivez un peu le raisonnement dépouillé des protocoles, dont on s'est servi, pour résoudre la question de nationalité à Sleswig-Holstein et à Posen, et jugez.

- a) Le duché de Sleswig, sous la domination danoise depuis longues années, possède une population semi danoise; mais le sol faisait jadis partie de l'Empire d'Allemagne — donc on incorpore le Sleswig à l'Allemagne, malgré l'opposition du Roi de Danemark.
- b) Dans la Posnanie, le sol a toujours été polonais; les  $\frac{3}{4}$  de la population sont polonaises; mais on y a transplanté un certain nombre d'allemands, qui à l'abri d'une Citadelle et de 45000 bayonnettes, profitant de l'absence d'un état polonais, et des préoccupations des puissances Européennes, demandent à grands cris l'incorporation: donc, en attendant mieux, les  $\frac{3}{4}$  de la Posnanie sont incorporées solennellement à l'Allemagne, qui croit avoir consommé un acte de justice et de haute politique!

L'Allemagne s'est-elle bien rendu compte de la valeur réelle de cette acquisition forcée? D'abord on prépare à l'avenir de l'Allemagne une difficulté sérieuse avec la Pologne, si elle parvient à rompre ses chaînes; ou avec la Russie, qui dans le cas contraire viendra prendre sa place. En second lieu, l'esprit qui anime les populations allemandes à Posen et dans la Prusse polonaise déjà incorporées, aussi bien que celles de la Bohême, la Moravie etc. etc. qu'on se propose d'absorber, est notoirement hostile au principe libéral. Une politique prévoyante, au sein de l'assemblée de Francfort, qui se dit destinée à fonder la liberté allemande, se serait bien gardée de commettre une pareille maladresse. Pour acquérir une insignifiante portion de territoire, on a augmenté considérablement les forces de ses plus redoutables adversaires. En remettant à plus tard la résolution de cette question, l'Alle-

magne aurait agi sagement. Elle aurait ménagé les susceptibilités des Polonais, l'intérêt de son avenir et celui du parti libéral. En outre l'Allemagne a-t-elle oublié les dangers, qui résultent pour les Etats de la possession des provinces hostiles à leurs métropoles? L'Irlande pour l'Angleterre, la Pologne pour la Russie, et naguère la Lombardie pour l'Autriche n'ont-elles pas-été des sujets de faiblesse et d'inquiétude continuelle?

Quand dans des siècles passés la Pologne donnait la première à l'humanité l'exemple de ces fusions politiques, en attirant dans son cercle d'action les nations voisines, quand les Lithuaniens, les Masoviens, les Russiens, etc. sont venus confondre leurs destinées dans son sein, elle ne leur mettait pas le couteau à la gorge, et ne leur faisait pas violence. Aussi, au lieu de s'affaiblir, elle s'aggrandissait; elle s'assimilait tous ces éléments par la liberté, l'égalité, la fraternité. Et ces éléments, attirés de cette manière, lui sont restés fidèles, même dans la détresse. La Lithuanie, la Galicie, la Posnanie, toutes ces parties séparées par la violence, vivent de la même vie, souffrent de la même douleur, attendent le même avenir. Cette trinité sanglante possède le même coeur, et porte toujours le nom glorieux de Pologne.

Revenant à présent à mon sujet principal, à ces curieuses dépêches, j'avoue qu'il m'a été difficile de comprendre, comment des polonais, des étrangers sans caractère officiel, ont pu compromettre le nom de la France (dep. du 1. avril et 3 mai). Il me semblerait plus juste de dire, qu'un chargé d'affaires de la République, qui dans les salons de Berlin se serait permis d'avancer des doutes sur la convenance et la stabilité de la forme républicaine dans son pays, compromettrait bien plus gravement, et le nom de la France et sa propre dignité.

Il y a cependant un passage digne de remarque dans ces dépêches; observation parfaitement profonde et vraie: c'est que l'Allemagne ne fera de long temps rien pour le rétablissement de la Pologne. Oui certes, l'Allemagne, telle qu'elle est aujourd'hui, où la révolution est superficielle, où les événements ont dépassé le progrès des idées; oui, une telle Allemagne

ne fera rien pour la Pologne. On aime à s'abuser généralement en France, même dans la sphère élevée du gouvernement et de l'assemblée nationale sur l'état des esprits et les aptitudes politiques de l'Allemagne collective. On la voit, non telle qu'elle est, mais telle qu'on la désire. La liberté de la presse, enfant de la veille, n'y a pas eu le temps de faire l'éducation politique des classes appelées à la jouissance des conquêtes modernes. La réaction absolutiste grandit ici chaque jour à l'ombre de l'inexpérience générale, de la confusion des tendances, et de l'organisation militaire et bureaucratique, qui n'a rien perdu de sa force. Des difficultés nombreuses, menaçantes pour le développement progressif de la liberté et de l'unité, surgissent de toutes parts. Peut-on considérer cette liberté et cette unité comme actuellement possibles là, où le appétits d'agrandissement territorial peuvent étouffer le sentiment profond de justice, de vérité et des vrais intérêts de la communauté? où l'on se laisse entraîner aux funestes préoccupations d'étendue, au moment où il s'agit de garantir d'abord, de consolider ensuite, la liberté qui vient d'éclorre? où l'on se prête bénévolement à la resurrexion des haines nationales, sans vouloir reconnaître la main, qui les allume? Non, une telle Allemagne, ne saurait rien pour la Pologne.

Tout barbares, tout incapables qu'on nous représente, nous nous sentons plus dignes et plus près d'être libres, quand après avoir tant souffert, après avoir reçu les plus rudes coups, là où l'assistance et la protection nous étaient dûes; après la calomnie, la spoliation, la persécution barbare qui nous poursuivent, le sentiment de fraternité et de justice n'est pas encore éteint dans nos coeurs.

Les élémens de cohésion, d'unité, qui seuls peuvent constituer et garantir l'indépendance d'un peuple, sont bien plus apparents et développés en Pologne qu'en Allemagne ou en Italie, pour quiconque veut bien approfondir les choses. Nous ne sommes plus les Polonais du 18<sup>e</sup> siècle. La pression du joug étranger est un des plus puissants leviers pour réunir et confondre tous les intérêts, tous les besoins, tous les désirs en un seul; celui de l'indépendance. Le terrain politique en Pologne est comme nos plaines, déblayé de tout obstacle.

Nous n'avons ni principautés, ni empires à médiatiser; ni dynasties à expulser. Nous n'avons ni Bourbons de Naples, pour bombarder et saccager nos villes, ni princes ambitieux, comme Ch. Albert ou le Roi de Prusse, à satisfaire. La concorde que vous nous reprochez de méconnaître, est-elle plus respectée en Italie ou en Allemagne? Voyez ce qui se passe à Rome, à Venise, à Naples; lisez la protestation du parti démocratique, du 22 mai et à Milan; assistez aux séances de l'assemblée à Francfort, celle du 25 et 26 mai par exemple; visitez la Constituante de Berlin; faites une promenade à Vienne, et dans les pays autrichiens; et après avoir tout bien pesé, vous n'oserez plus parler de nos discordes.

La question sociale presque partout menaçante, se trouve définitivement résolue chez nous, par la dotation en terre, consentie spontanément par les propriétaires en faveur des paysans; — exécutée partout, où l'absolutisme s'est éclipsé. La fraternité proclamée bien haut ailleurs, reçoit chez nous de cette manière la plus éclatante application pratique.

En Pologne, ce n'est plus seulement la foi intime ou la conscience de notre droit, mais la conscience de notre devoir et de nos forces réelles, qui nous pousse à tout sacrifier à la patrie. Beaucoup de difficultés semblent entourer notre entreprise. Elle paraît impossible; si on la tentait avec des forces étrangères, nous sommes désarmés, cernés, il est vrai. Mais les évènements marchent. Un jour — et ce jour viendra, — notre peuple abandonné, retrouvera sous sa main les armes qu'on lui a ravi; et à ses côtés, dans les slaves libres, émancipés chaque jour d'avantage, les sympathies et les alliances, qui lui font défaut ailleurs. L'étandard de la démocratie pratique, que nous portons, ne passera pas sans être salué. Vingt quatre millions d'hommes peuvent être sûrs, que des combats de gladiateur mourant ne sont pas leur unique destinée. L'homogénéité de sa constitution politique et sociale, le caractère résolu de ses habitants, feront un jour de la Pologne un élément trop respectable d'alliance, pour qu'on le néglige. Autant on hésite et recule aujourd'hui, que nous voilà terrassés, autant on s'empressera de nous tendre la main, quand nous serons debout.

Mais nous aussi nous sommes forcés de dire à notre tour : „laissez nous le moment et la manière“ de nous mettre debout. Victimes tant de fois de notre dévouement pour les autres, ne sommes-nous pas en droit d'en disposer au profit de notre propre indépendance? Quelles garanties nous présente l'Allemagne d'aujourd'hui, que notre abnégation nouvelle, que le retard apporté aux efforts que nous pouvons tenter, (aussi désespérés qu'ils puissent paraître;) retard indispensable à ce que l'on dit à la liberté allemande, nous assurera un jour notre indépendance! Un engagement de ce genre serait-il pris, où sont les probabilités, où sont les précédents, qu'il sera-rempli? Qui peut nous répondre, que ce chaos d'intérêts contraires où se débat l'unité allemande, n'engloutisse pas notre dernière espérance, dans le naufrage de cette entreprise, sinon impossible, longue et difficile toujours? Avant que l'Autriche et la Prusse ne se soient dissoutes dans l'Etat allemand projeté, dont la politique et les intérêts nous seraient favorables, elles peuvent nous anéantir totalement, si nous ne résistons pas à l'aide des procédés, qu'elles se permettent à la face de l'Europe civilisée.

Periculum in mora! voilà ce que la fatalité nous crie. En 1848 nous ne devons prendre conseil que de nous-mêmes, et adopter une résolution finale. „Être ou ne pas être.“ En brisant nous-mêmes nos chaînes, nous rendrons un service plus réel et plus immédiat à l'Allemagne, qu'en restant ses esclaves ou ceux de la Russie. Le voisinage d'un peuple combattant pour être libre ne saurait inquiéter l'Allemagne émancipée. Si notre indépendance lui fait ombrage, nous serions criminels de lui en faire le sacrifice, même momentanément!

Mais tout en cédant au besoin impérieux de profiter des évènements qui ont lieu, ou qui se préparent, nous espérons beaucoup, nous aussi, de l'Allemagne quand elle aura compris ses vrais intérêts et sa destinée. Quand mûrie par la douleur et le combat avec l'absolutisme elle deviendra libre, réellement libre et digne de l'être; car aujourd'hui tout y est superficiel, les évènements le prouvent.

A vrai dire, les conditions politiques, dans lesquelles se trouve l'Allemagne sont loin de lui être favorables. On parle

partout, même à la tribune française, de l'unité allemande, comme d'une chose accomplie. Elle semble entrer dans les calculs politiques de certaines puissances, comme élément d'alliance désirable. Mais à qui veut bien réfléchir, l'unité allemande, que nous Polonais désirons ardemment, reste encore dans la sphère des idées grandioses, dont l'incarnation, la forme ne s'est pas révélée. Chaque tête, chaque opinion en Allemagne la conçoit différemment. Confédération des états séparés, ligue des peuples, monarchie constitutionnelle, Empire ou République, tout y est possible.

L'unité allemande est profondément liée à la liberté allemande; et ces deux choses ont bien des obstacles à vaincre, avant de conquérir leur place au soleil. Qui ne voit d'ici, les divers intérêts des souverains, et des principautés composant l'Allemagne, qui sous peine de perdre tôt ou tard leur individualité comme États, sont forcés de se mettre en travers de ce mouvement de fusion, qui agite l'Allemagne. La politique prévoyante de l'absolutisme n'abdique pas si facilement le pouvoir et l'influence acquise. Elle commence à dresser ses batteries de tout côté, et l'Allemagne inexpérimentée se laissera prendre plus d'une fois au piège. Allez à Vienne et voyez avec quelle ironie dédaigneuse on y traite, même parmi les libéraux, les prétentions de la Prusse à la suprématie, les villéités de juste-milieu de la bourgeoisie de Berlin, ou la manière à la fois insolente et astucieuse, avec laquelle le ministère Camphausen dissipe les inquiétudes de l'opinion publique. Allez en Prusse, et vous verrez tout le monde se frotter les mains et narguer ces pauvres Viennois sur leurs essais d'empire constitutionnel, et leur adoration pour leur Empereur idiot. Les jalousies locales de ville à ville, de province à province fourmillent en Allemagne et donnent la mesure de son éducation politique. — Verriez-vous jamais des Polonais de Varsovie, de Vilna, ou de Lemberg, se réjouir et s'égayer des malheurs de leurs frères de Posen, où les jalouser sur telle ou telle conquête politique?

L'absolutisme vigilant en Allemagne attise adroitement ces dispositions pernicieuses. Comment se méprendre sur le but de ces excès permis au soldat prussien en Posnanie ou

ailleurs? Ne veut-on pas l'aguerrir peu à peu au mépris de la propriété et de la vie du citoyen, pour en faire un instrument docile et acharné en're les mains de la réaction absolutiste. Cette éducation nouvelle du soldat est systématique. Voyez dans les journaux de Mayence du 25 au 29 mai, quelle haine y anime la population contre les troupes prussiennes. Les autorités militaires prussiennes y désarment brutalement la garde civique, proclament la loi martiale, et agissent en proconsuls dans une ville de la Confédération. Rappelez vous les procédés des soldats autrichiens en Lombardie, placez à côté le tableau de Naples saccagé à l'instigation de l'ambassadeur Autrichien, et vous reconnaîtrez sans peine la même idée directrice partout.

De tels symptômes sont graves pour la liberté allemande, et ce n'est pas sortir du vrai que d'admettre: que l'unité allemande, dans les circonstances présentes, est encore plus difficile que le rétablissement de la Pologne. Il y a certaines combinaisons politiques, où les puissances absolutistes pourraient consentir à l'existence d'un royaume de Pologne. Mais elles ne pactiseront jamais, rappelez vous-en bien, avec le mouvement qui entraîne l'Allemagne et l'Italie vers l'unité, car au bout de ce mouvement il y a un abîme pour elles: la Démocratie.

Présenter aujourd'hui l'Allemagne collective, comme capable de contribuer volontairement, au rétablissement de la Pologne, c'est oublier que l'intérêt de l'Autriche et de la Prusse y prédomine encore; ce n'est ni comprendre ni vouloir servir les intérêts de la Pologne. Présenter cette même Allemagne d'aujourd'hui, comme élément d'alliance à la France, n'est-ce pas engager dangereusement la paix et les intérêts futurs de la France, au nom desquels on semble précisément adopter cette politique? Sera-t-on maître de rester spectateur impassible des luttes intérieures de l'Allemagne, qui sont à la veille d'éclater, ou éclatent comme en Illyrie; ou attendra-t-on le moment que le parti absolutiste y ait la victoire? Et ces complications inévitables arrivées: que gagnera la France, si elle veut rester fidèle à son programme? Ne sera-ce pas précisément une guerre de principes et de

propagande, épouvantail pour les classes aisées de toute l'Europe, qu'il faudra proclamer, en prenant fait et cause pour le parti vaincu?

En soutenant les efforts de la Pologne de son influence d'abord, en pratiquant envers elle cette diplomatie armée, qui jusqu'à présent dort dans la poussière des cartons du ministère, la guerre n'était pas imminente. Dans tous les cas, c'était une guerre purement politique, dont le résultat final aurait doté la France d'une alliée puissante et fidèle à jamais. Les intérêts de ces deux peuples, ne peuvent se heurter; leurs sentiments seront toujours communs. L'alliance avec une Pologne libre et indépendante met la France au premier rang pour toujours. La Sympathie universelle en France pour la Pologne est un de ces indices providentiels, qu'il faut se garder de négliger. M. le Chargé d'Affaires reconnaît lui même, que cette alliance future de la France avec la Pologne, est un épouvantail pour l'Allemagne. La voix du peuple est ici la voix de la saine politique. Le ministère en France ne doit pas oublier, qu'en adoptant une ligne de conduite, ou l'éventualité d'une insurrection générale et victorieuse en Pologne ne serait pas admise, il commettrait une faute grave, préjudiciable aux vrais intérêts de la France. Ces choses-là doivent être prévues d'avance, et jugées sur les lieux par des agens intelligents et fidèles. L'honorable M. de Lamartine n'a-t-il pas avoué lui même, qu'il lui est impossible de rendre compte des évènements de Cracovie, faute de renseignements? Si la France est intéressée à avoir des consuls et des agents diplomatiques, à Madagascar ou à Manille, pourquoi se contente-t-elle de prendre des renseignements sur la Pologne, à Vienne, à Berlin, à Petersbourg, chez nos oppresseurs? Sait-elle ce qui se passe, ce qui se prépare aujourd'hui dans ces vastes contrées et par nous, et contre nous? Si des consuls français à Posen, Lemberg, Cracovie, avaient assisté à toutes les iniquités qui s'y passaient, nous n'aurions pas eu besoin de combattre publiquement des pièces diplomatiques produites à la tribune française.

Mais en présence de l'état des choses que nous avons dévoilé; en présence du drame sanglant qui se déroule en



Pologne: nous, que la mitraille ou les persécutions de nos ennemis ont épargné, n'avons-nous pas le droit et le devoir d'en appeler aux nations civilisées. Souverains de toute espèce, Représentants du peuple en Allemagne et en France, vous surtout hommes illustres, que l'élection populaire adésignées pour diriger les destinées de la France, et préparer celles de l'humanité, croyez-vous donc que votre devoir sera rempli, votre conscience satisfaite; l'ordre et la prospérité intérieure, la paix extérieure assurées, quand vous laisserez de tels actes, de tels principes s'établir impunément?

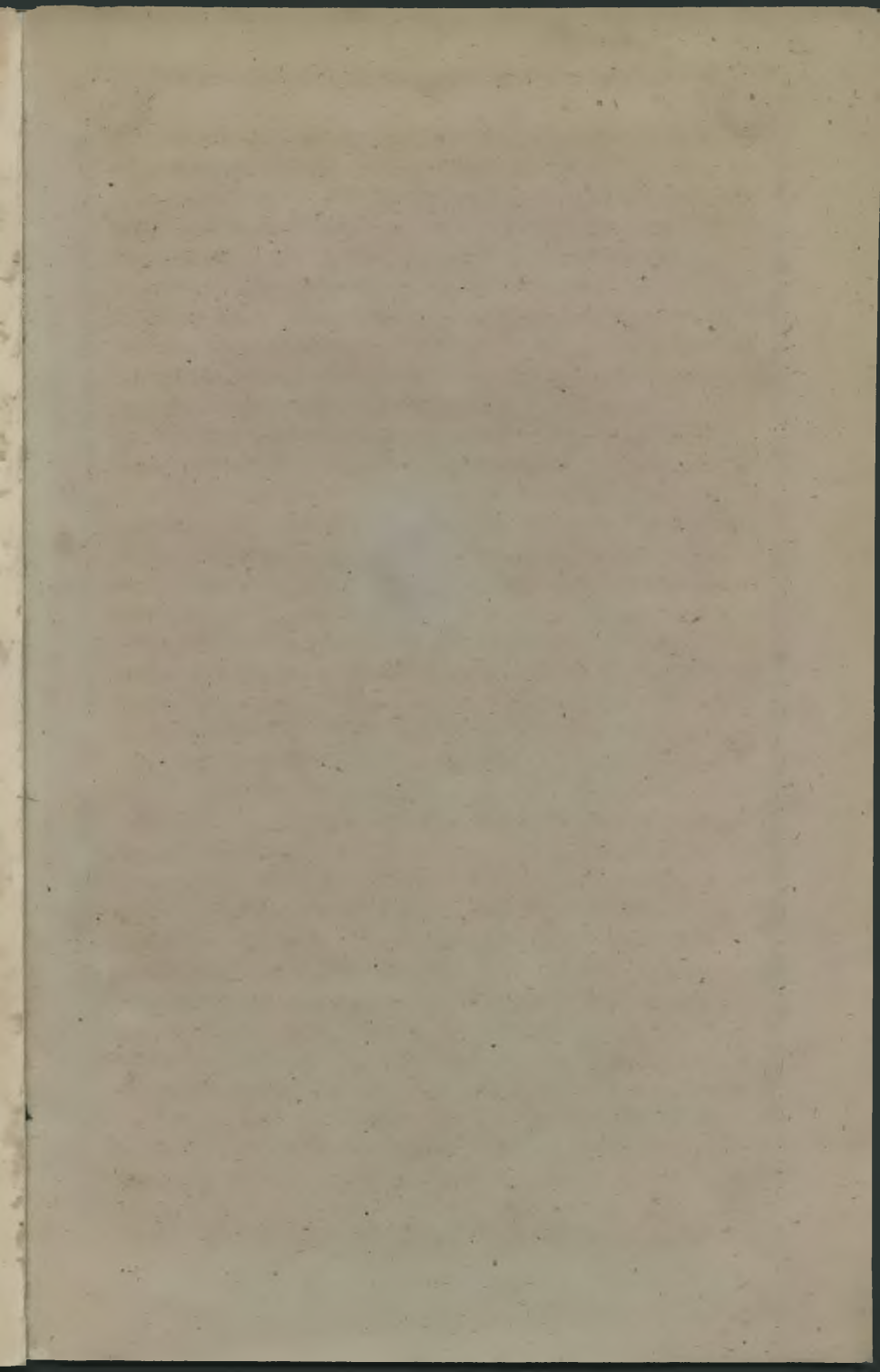
Oubliez-vous donc, que l'exemple du mal, venant d'en haut, pénètre bien plus rapidement la société, que celui qui remonte d'en bas? Le peuple respectera vos lois, et les principes que vous proclamez, quand il verra qu'ils sont obligatoires partout et pour tout le monde. Quelle preuve plus éclatante pouvons-nous donner de l'admiration, de l'amour même que nous inspire la France, que de la rendre arbitre d'un pareil débat. N'est-elle pas pour nous, comme pour le monde entier, la personification des principes qui doivent guider l'humanité? Et si Dieu lui a prodigué tant de trésors d'intelligence, de civilisation, de force matérielle et d'influence morale, il lui a donné aussi la conscience de sa mission. Elle ne l'abdiquera pas.

Quant à nous, notre tâche est remplie. Sentinelle perdue de la démocratie, nous avons dévoilé l'imposture et l'iniquité; nous avons prévenu la France à temps, pour qu'elle soit à même d'apprécier ce qui se passe et ce qui peut arriver; nous avons signalé enfin le monstre qui nous dévore, en convoitant l'Allemagne libérale et la France Républicaine.

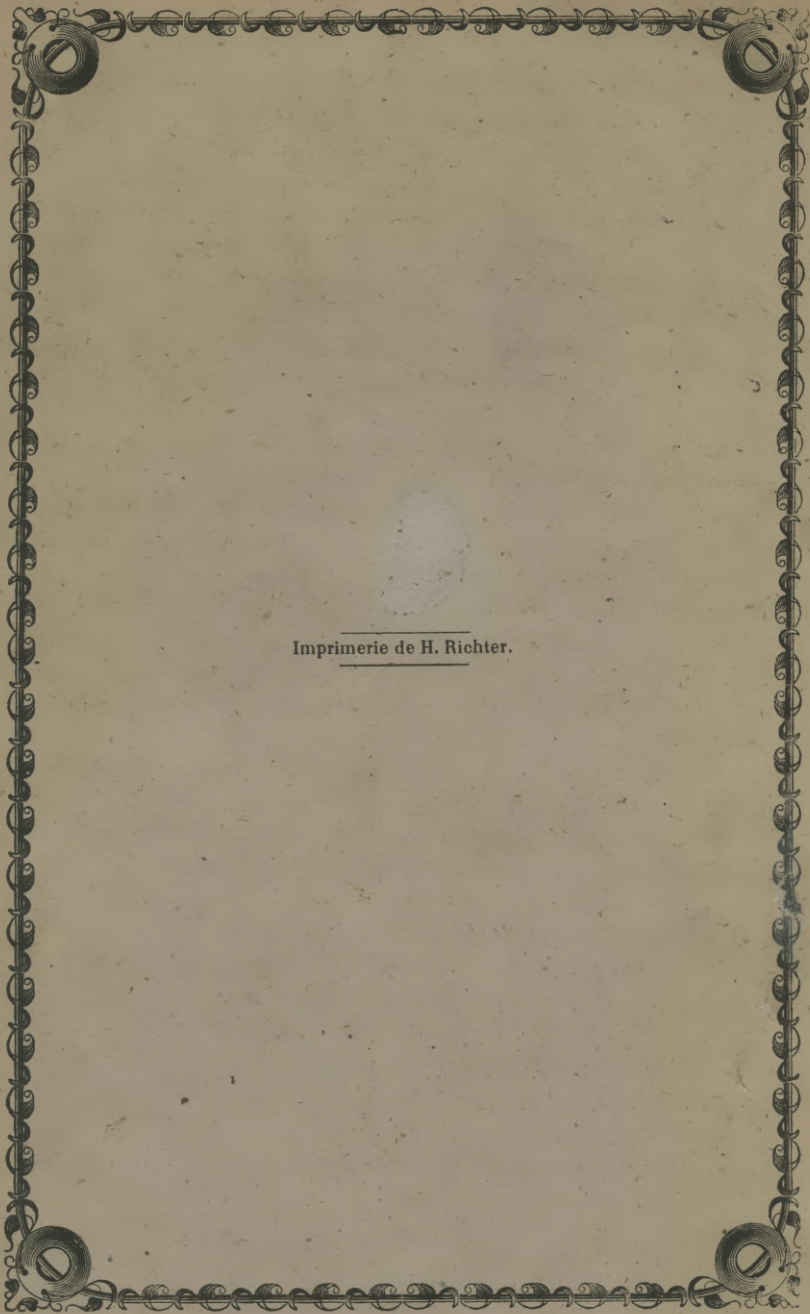
F i n.



Il est certain que la situation de la France est grave, et que nous ne pouvons pas attendre que le sort de notre pays se décide par la force des armes. C'est pourquoi nous devons chercher à établir la paix, et à rétablir l'union entre les Français. Nous sommes convaincus que la Nation française est capable de faire tout ce qui est nécessaire pour assurer la tranquillité de son territoire, et pour maintenir la liberté de son commerce. Nous espérons que les deux parties en litige trouveront dans la médiation de la France un terrain d'entente qui leur permette de résoudre leurs différends pacifiquement. Nous sommes persuadés que la France sera toujours prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à la prospérité et à la gloire de son pays.



410321



Imprimerie de H. Richter.